



NATIONS
UNIES



**Convention-cadre sur les
changements climatiques**

Distr.
GÉNÉRALE

FCCC/SBSTA/2000/2
16 mai 2000

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

ORGANE SUBSIDIAIRE DE CONSEIL
SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE
Douzième session
Bonn, 12-16 juin 2000
Point 7 de l'ordre du jour provisoire

**POLITIQUES ET MESURES CORRESPONDANT AUX "MEILLEURES
PRATIQUES" APPLIQUÉES PAR LES PARTIES VISÉES
À L'ANNEXE I DE LA CONVENTION**

**Atelier sur les politiques et mesures correspondant
aux "meilleures pratiques"**

**Note du Président de l'Organe subsidiaire de conseil
scientifique et technologique**

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
I. INTRODUCTION	1 - 4	3
A. Mandat.....	1 - 3	3
B. Objet de la note.....	4	3
II. DÉLIBÉRATIONS.....	5 – 19	3

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
III. PRINCIPALES QUESTIONS SOULEVÉES LORS DE L'ATELIER	20 – 52	7
A. Questions générales liées aux politiques et mesures correspondant aux "meilleures pratiques"	20 – 31	7
B. Questions sectorielles et exemples de politiques et mesures correspondant aux "meilleures pratiques"	32 – 39	9
C. Questions méthodologiques liées aux politiques et mesures correspondant aux "meilleures pratiques" et utilisation d'indicateurs.....	40 – 45	11
D. Solutions possibles pour faire avancer les travaux sur les politiques et mesures	46 – 52	13
<u>Annexe</u>		
Programme de l'Atelier		15

I. INTRODUCTION

A. Mandat

1. À sa quatrième session, la Conférence des Parties a adopté le Plan d'action de Buenos Aires, qui prévoyait des activités sur les politiques et mesures permettant d'atténuer les changements climatiques dans le cadre des préparatifs de la première session de la Conférence agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto (FCCC/CP/1998/16/Add.1)¹.
2. À sa quatrième session également, la Conférence des Parties a prié le secrétariat d'établir un rapport sur les politiques et mesures correspondant aux "meilleures pratiques" que l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) examinerait à sa onzième session, afin d'intensifier la mise en commun des données d'expérience et l'échange d'informations². Elle a prié aussi le secrétariat d'organiser un atelier pour déterminer les politiques et mesures correspondant aux "meilleures pratiques" en fonction des conclusions adoptées par le SBSTA à sa onzième session, et de rendre compte des résultats de cet atelier à la Conférence des Parties à sa sixième session.
3. À sa onzième session, le SBSTA a conclu que cet atelier devrait faire avancer les travaux portant sur la mise en commun des données d'expérience et l'échange d'informations sur les politiques et mesures correspondant aux "meilleures pratiques" en prenant en considération, notamment, le paragraphe 1 de l'article 2 du Protocole de Kyoto et les éléments exposés dans le document FCCC/SBSTA/1999/8 (FCCC/SBSTA/1999/14, par. 40 c)).

B. Objet de la note

4. Le présent rapport a été établi conformément à la demande – mentionnée au paragraphe 2 ci-dessus – formulée par la Conférence des Parties à sa quatrième session. Il sera examiné par le SBSTA à sa douzième session en vue d'élaborer des recommandations à l'intention de la Conférence des Parties à sa sixième session. Conformément aux décisions pertinentes de la Conférence, les Parties pourraient peut-être examiner, à la sixième session de la Conférence, de nouveaux moyens de faciliter la coopération et de faire avancer les travaux portant sur la mise en commun de données d'expérience et l'échange d'informations sur les politiques et mesures correspondant aux "meilleures pratiques".

II. DÉLIBÉRATIONS

5. L'Atelier sur les politiques et mesures correspondant aux "meilleures pratiques" s'est tenu à Copenhague du 11 au 13 avril 2000 avec l'appui financier des Gouvernements danois et français. Il avait été organisé par le secrétariat de la Convention en coopération étroite avec l'Agence danoise de l'énergie et la Commission interministérielle française du changement climatique. Son programme est reproduit en annexe au présent rapport.

¹ Décisions 1/CP.4 et 8/CP.4.

² Décision 8/CP.4, annexe II.

6. Au total, 133 représentants de pays et d'organisations ont pris part à l'Atelier : 64 avaient été désignés par des Parties visées à l'annexe II, 10 par des Parties à économie en transition visées à l'annexe I et 31 par des Parties non visées à l'annexe I. Quinze représentants d'organisations intergouvernementales et 13 représentants d'organisations non gouvernementales y ont en outre participé.

7. L'Atelier était présidé par M. Harald Dovland, Président du SBSTA, qui a ouvert officiellement les travaux. M. Svend Auken, Ministre danois de l'environnement et de l'énergie, et Mme Dominique Voynet, Ministre française de l'environnement, ont prononcé des allocutions de bienvenue. Mme Claire Parker, Coordonnatrice du secrétariat de la Convention, a présenté les objectifs de l'Atelier ainsi que l'importance qu'il présentait pour les négociations qui auraient lieu dans la perspective de la sixième session de la Conférence.

8. Trois conférenciers principaux ont exposé la question des politiques et mesures, notamment celles correspondant aux "meilleures pratiques", sous des angles différents. M. Bert Metz, du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), a centré son intervention sur les aspects méthodologiques et scientifiques des politiques et mesures compte tenu des rapports publiés dernièrement par le GIEC et des travaux qui étaient menés sur cette question dans le cadre du troisième rapport d'évaluation du GIEC. M. Jonathan Pershing, de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), a présenté les politiques et mesures correspondant aux "meilleures pratiques" et un cadre d'étude de ces pratiques en se fondant sur les données d'expérience obtenues par l'AIE et les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Enfin, M. Ryutaro Yatsu (Japon), a donné une vue d'ensemble des conclusions du Forum du G8 "Environmental Futures 2000" au sujet des "meilleures pratiques" permettant de lutter contre les effets des changements climatiques.

9. Le Président a ensuite présenté la démarche qui avait présidé aux travaux de l'Atelier. Le secrétariat de la Convention avait reçu plus de 40 propositions de communications à présenter à l'Atelier couvrant différents aspects des politiques et mesures correspondant aux "meilleures pratiques". Ces études avaient été groupées selon sept thèmes et devaient servir de base de discussion à des groupes de travail chargés d'examiner les "meilleures pratiques" intéressant respectivement : a) les programmes nationaux; b) les questions intersectorielles; c) les mesures applicables aux émissions de dioxyde de carbone (CO₂) provenant des secteurs de la production d'énergie et de l'industrie; d) les mesures applicables aux émissions de CO₂ provenant du secteur des transports, du secteur des ménages et du secteur commercial; e) les mesures applicables aux gaz autres que le CO₂; f) l'utilisation de l'énergie et les indicateurs de l'environnement; et g) les aspects méthodologiques et institutionnels. Le Président a désigné les personnes qui devaient présider les groupes de travail ainsi que l'animateur de la réunion-débat de clôture.

10. Le Groupe de travail sur les programmes nationaux a examiné, sous la présidence de M. Harald Dovland, la question des politiques et mesures correspondant aux "meilleures pratiques" sous l'angle du processus décisionnel en matière de changements climatiques au niveau national. Plusieurs exposés (dont ceux de l'Australie, du Canada, du Japon et du Royaume-Uni) ont donné divers exemples de "meilleures pratiques" ou de "bonnes pratiques" et précisé la notion de "meilleures pratiques" en fonction de la situation dans laquelle se trouvent les différents pays. Les représentants de la Bulgarie et de la Pologne ont placé les "meilleures pratiques" dans le contexte des priorités politiques des pays à économie en transition.

11. Le Groupe de travail des questions intersectorielles a travaillé sous la présidence de M. Lambert Gnapelet (République centrafricaine). L'Arabie saoudite a fait un exposé sur l'application du paragraphe 1 a) v) de l'article 2 du Protocole de Kyoto et sur la réduction des imperfections du marché, notamment l'élimination progressive des mesures d'incitation fiscale et des subventions dans les secteurs à fort taux d'émission de gaz à effet de serre. Le Brésil a présenté les mesures prises dans les secteurs de l'énergie et des transports ainsi que son programme relatif à l'éthanol et à la conservation de l'énergie. La Norvège a examiné les taxes sur le carbone et l'échange des droits d'émission ainsi que leur rôle dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Le représentant de Commission européenne a présenté les politiques communes et coordonnées que la Commission étudiait dans le domaine de l'efficacité énergétique, des sources renouvelables et des transports. L'ONG environnementale Climate Action Network a exposé les mesures qui lui paraissaient les plus importantes en matière de "meilleures pratiques", dont les incitations financières (taxes et subventions), l'achat "vert", la sensibilisation du public et la recherche-développement.

12. Le Groupe de travail des "meilleures pratiques" pour lutter contre les émissions de CO₂ provenant des secteurs de la production d'énergie et de l'industrie était présidé par M. Terry Carrington (Royaume-Uni). Il a entendu plusieurs exposés portant sur l'un ou l'autre des secteurs à l'examen. Le champ des communications, très varié, allait de l'exposé détaillé des politiques des pays de l'OCDE à l'analyse, par pays, de l'application des politiques et mesures, le tout assortie d'exemples de "meilleures pratiques" dans les secteurs considérés. Se sont exprimés sur cette question des participants de l'Australie, du Danemark, de l'Égypte, des États-Unis d'Amérique, de l'Irlande et des Pays-Bas ainsi que de l'OCDE.

13. Le Groupe de travail des politiques et mesures correspondant aux "meilleures pratiques" pour réduire les émissions de CO₂ provenant du secteur des transports, du secteur des ménages et du secteur commercial était présidé M. Maciej Sadowski (Pologne). Six exposés y ont été faits, dont l'objet allait de la présentation précise de l'application d'une mesure unique (Danemark) à l'énoncé général des politiques et mesures appliquées dans ces secteurs (AIE). Le secteur des transports est celui qui a retenu le plus l'attention. Plusieurs études de cas sur les politiques et mesures appliquées au Danemark, aux États-Unis et au Japon ont été présentées. Le débat qui a suivi a porté sur les différents traits caractéristiques, objectifs et modes de formulation des politiques et mesures correspondant aux "meilleures pratiques" dans le secteur des transports, le secteur des ménages et le secteur commercial.

14. Le Groupe de travail des politiques et mesures correspondant aux "meilleures pratiques" pour réduire les émissions de gaz autres que le CO₂ provenant des secteurs de l'énergie, de l'industrie, de l'agriculture, de la foresterie et des déchets était présidé par Mme Marianne Wenning, de la Commission européenne. Il a entendu cinq exposés sur une gamme de sujets allant des modes d'élaboration possibles des politiques et mesures de réduction des émissions de gaz fluorés tels que les hydrofluorocarbures (HFC), les perfluorocarbures (PFC) et l'hexafluorure de soufre (SF₆) aux niveaux national et international (Pays-Bas), à des exemples précis par secteur. Le Danemark a présenté une proposition d'élimination progressive de l'utilisation de ces gaz par des mesures réglementaires. L'Autriche et la France ont donné des exemples de combinaisons de mesures réglementaires et fiscales en vue de réduire les émissions de méthane et d'oxydes nitreux provenant de la gestion des déchets, de l'industrie chimique et de la fabrication de l'aluminium. Enfin, les États-Unis ont décrit différentes approches de la réduction des émissions de méthane et de gaz fluorés, lesquelles sont pour la plupart volontaires.

15. Le Groupe de travail des indicateurs a examiné, sous la présidence de M. François Moisan (France), la question de l'application d'indicateurs au suivi et à l'évaluation des politiques en matière d'énergie et d'environnement ainsi que de leurs relations avec les politiques et mesures correspondant aux "meilleures pratiques". Dans leur exposé, la plupart des auteurs ont récapitulé les résultats obtenus dans l'application d'indicateurs par des organisations internationales telles que l'AIE et le Centre de recherche sur l'énergie pour l'Asie et le Pacifique ainsi que par une institution nationale, l'Agence française de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), qui coordonne les activités des pays de la Communauté sur l'application d'indicateurs dans le programme communautaire SAVE. Dans son exposé, le Portugal a indiqué les critères et indicateurs de l'évaluation des politiques et mesures applicables à la gestion des sources d'énergie renouvelables, à la production combinée de chaleur et d'électricité et à l'amélioration de l'efficacité énergétique.

16. Le Groupe de travail des aspects méthodologiques et institutionnels des politiques et mesures correspondant aux "meilleures pratiques" était présidé par M. John Lowe (Canada). Plusieurs exposés y ont été faits sur différents aspects de la sélection, du suivi et de l'évaluation, aux niveaux national, local et privé, des politiques et mesures, dont l'évaluation a priori et l'évaluation a posteriori. Un ensemble de communications développait la question des travaux méthodologiques en cours sur les politiques et mesures appliquées. Le Danemark a présenté une évaluation de son programme d'écotaxation et les retombées macroéconomiques de ce mécanisme. Les Pays-Bas ont présenté les enseignements tirés de l'évaluation de leur politique en matière de changements climatiques et fait état de la nécessité d'un travail analytique de plus en plus rigoureux lors de la prise de décisions. La Fédération de Russie a parlé de ses "meilleures pratiques" telles qu'elles étaient évoquées dans son plan d'action dans le domaine du climat et la Suisse a indiqué les évaluations utilisées pour mesurer le succès du modèle énergétique suisse que les industries appliquaient pour atteindre des objectifs précis en matière d'efficacité énergétique.

17. D'autres exposés rendaient compte des activités d'institutions telles que le secrétariat de la Charte de l'énergie, lequel a examiné plus particulièrement la mise en œuvre du Protocole sur l'efficacité énergétique et les questions d'environnement connexes; d'une ONG commerciale, BP-Amoco, qui a exposé les grandes lignes de son système d'échange de droits d'émission; et du Conseil international pour les initiatives locales en matière d'environnement, qui a présenté une méthode permettant de réduire de façon économique les émissions de gaz à effet de serre. Cette dernière communication a souligné la nécessité de faire participer davantage les administrations locales au choix des orientations, notamment en ce qui concerne l'analyse, le suivi et l'information dans le domaine des émissions.

18. Les présidents des groupes de travail ont fait rapport, en séance plénière, sur les principales questions qui avaient été relevées dans les communications ainsi que sur les débats qui avaient eu lieu au sein de chacun des groupes. Il s'en est suivi un échange de vues qui a permis de cerner plusieurs thèmes généraux issus des travaux de chaque groupe, dont la préférence pour la notion de "bonnes pratiques" (par opposition aux "meilleures pratiques"); l'importance des circonstances nationales; l'intérêt de la mise en commun des informations; les prochaines étapes éventuelles du travail sur les politiques et mesures; les défis posés par les engagements pris dans le cadre du Protocole de Kyoto et la nécessité de leur apporter des solutions à la fois efficaces et économiques; et la nécessité d'améliorer la qualité des données et la transparence des méthodes afin de rendre plus comparable l'évaluation des politiques et des mesures.

19. Au cours de la réunion-débat, présidée par M. Steen Gade (Danemark), les participants ont réaffirmé la plupart des messages clefs qui étaient issus des débats antérieurs et ont esquissé les méthodes qui permettraient de faire avancer les travaux sur les politiques et mesures en général et, en particulier, celles correspondant aux "meilleures pratiques".

III. PRINCIPALES QUESTIONS SOULEVÉES LORS DE L'ATELIER

A. Questions générales liées aux politiques et mesures correspondant aux "meilleures pratiques"

20. Le débat sur les "meilleures pratiques" a fait ressortir que les pays concevaient cette notion sous différents angles et en voyaient l'intérêt potentiel dans des contextes différents, à savoir le plan national et l'échelon international. Il a fait apparaître également que les pays prenaient pour la première fois des mesures pour mieux définir ce concept en vue de l'appliquer à l'avenir pour faire avancer les travaux sur les politiques et mesures. À cet égard, la notion de "bonnes pratiques" l'a emporté sur celle de "meilleures pratiques". On a fait observer aussi que l'idée de "pratiques le mieux adaptées" présentait plus d'intérêt que celle de "meilleures pratiques". "Bonnes pratiques" semblait plus applicable dans un cadre international tandis que "meilleures pratiques" renvoyait sans doute davantage à l'échelon national. Ce dernier concept pouvait par ailleurs être utile dans les domaines où une approche plus concertée et mieux coordonnée aux niveaux régional et international se justifiait.

21. L'importance de la prise en considération des circonstances nationales dans la définition des "meilleures pratiques" dans un contexte international a été constamment soulignée dans les débats. Ces circonstances étant différentes d'un pays à l'autre, les modes de conception et de mise en œuvre des politiques - quand bien même ces dernières seraient semblables - diffèrent selon le pays. Ces approches ont donné de bons résultats en ce sens qu'elles ont permis de réduire les émissions de façon appréciable, lorsqu'elles étaient conçues en fonction de la situation du pays considéré. Au niveau national, les circonstances varient d'un secteur et d'une région à l'autre et selon le moyen d'intervention utilisé. On en a déduit qu'il fallait mettre en place un cadre analytique commun qui puisse aider à définir des critères tenant compte de ces disparités et les rajouter aux critères qualifiant les "bonnes pratiques". D'autre part, certaines des circonstances nationales qui avaient été évoquées lors des débats comprenaient des éléments qui, tels le comportement et les institutions, pouvaient changer lors de l'élimination des barrières qui s'opposaient à la mise en œuvre des politiques. En outre, l'application de la notion de "meilleures pratiques" pouvait être conçue de manière à atténuer, lorsque cela est possible, l'effet des circonstances nationales.

22. Tous les participants ont reconnu l'importance de la mise en commun de l'information et de l'application du principe de l'"apprentissage par la pratique" lorsqu'il s'agit d'aider les pays à rendre plus efficaces leurs politiques internes. Ils ont souligné qu'il importait de diffuser les idées, méthodes et pratiques bonnes et novatrices entre les pays ainsi qu'au sein des pays eux-mêmes. Pour que cette mise en commun de l'information présente une valeur ajoutée, il fallait qu'elle soit cohérente (c'est-à-dire qu'elle se produise à l'intérieur d'un cadre méthodologique convenu) et transparente (c'est-à-dire que tout décalage par rapport au principe du bon rapport coût-efficacité et de la performance écologique serait expliqué).

23. Les engagements pris dans le cadre du Protocole de Kyoto mettent les Parties face à des défis de taille qu'il faudra impérativement résoudre par des moyens à la fois efficaces et économiques. La performance des politiques et mesures au regard de leur coût est donc considérée comme un important critère de "bonne pratique", au même titre que l'efficacité écologique (réduction des émissions de gaz à effet de serre) et des avantages annexes, dont les répercussions positives sur les autres secteurs et les avantages pour l'environnement autres que l'atténuation des effets des changements climatiques.

24. D'autres critères importants ont été relevés : la cohérence avec d'autres objectifs nationaux (l'amélioration de la situation de l'emploi, par exemple); une large acceptabilité politique, publique et culturelle; la simplicité de mise en œuvre; et l'équité et une impression de justice (qui rendent, par exemple, le sacrifice possible à condition que les autres en fassent autant). La complémentarité financière et environnementale a elle aussi été classée parmi les critères d'une "bonne pratique", tout comme les conditions suivantes : contribuer à la promotion de l'innovation technologique; être intégré (à savoir s'attaquer aux problèmes sous des angles différents); faire participer toutes les parties prenantes clefs (l'industrie et les administrations locales, par exemple); être souple et dynamique (afin de permettre de repenser les objectifs en cas de changement de situation); et réduire au minimum les retombées sociales, écologiques et économiques préjudiciables aux pays en développement.

25. Dans le cas précis des gaz fluorés, les critères de "meilleures pratiques" applicables aux politiques et mesures concernant d'autres gaz étaient complétés par une "approche globale", à savoir que la réduction des émissions de HFC, PFC et SF₆ ne devait pas compromettre l'efficacité énergétique. Pour ces mêmes gaz, le critère de "santé et sécurité" s'imposait également. Tous ces impératifs pouvaient avoir leur place s'agissant des politiques de réduction des gaz à effet de serre autres que les gaz industriels.

26. Les ensembles de critères appliqués pour définir la notion de "bonnes pratiques" variaient donc d'un pays à l'autre, mais cette disparité se retrouvait aussi au niveau de la priorité qui leur était accordée. Ainsi, certains pays ont dit privilégier l'efficacité environnementale par rapport à la rentabilité et d'autres ont dit préférer le contraire. Il sera sans doute très difficile à ce stade, en l'absence d'un travail méthodologique plus poussé, d'établir un ensemble commun de critères de "bonnes pratiques" ou une hiérarchie de ces critères, la comparaison entre les pays, secteurs et moyens d'intervention n'étant pas évidente.

27. Il est pratiquement impossible de définir, au niveau national, une politique qui fournirait à elle seule une solution aux problèmes qui se posent à tel ou tel pays en matière de changements climatiques. Les pays appliquent toute une panoplie de politiques et mesures qui sont généralement adaptées à leur propre situation et se composent, entre autres, d'instruments économiques, fiscaux et réglementaires, d'accords volontaires et de dispositions dans les domaines de l'information, de l'éducation et de la recherche. Cet ensemble de moyens pourrait qualifier les "meilleures pratiques" si, en sus d'une conception judicieuse des différentes politiques, on recherchait la meilleure combinaison possible de différents instruments et une synergie optimale entre ceux-ci. Ces conditions remplies, la mise en œuvre de ces instruments produirait le maximum d'effet.

28. Lors des débats sur la conception et la mise en œuvre des différentes politiques, on a noté que les interventions fiscales devraient viser à éliminer les imperfections du marché, l'objectif

premier étant de parvenir à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Dans le secteur de l'énergie, par exemple, la fiscalité devrait être fonction de la teneur en carbone des différentes sources d'énergie et les prix devraient internaliser les externalités environnementales associées à chacune d'entre elles. La taxe norvégienne sur le carbone est un exemple de "bonne pratique" dans ce domaine. Dans les pays à économie en transition, l'élimination des imperfections du marché dans le secteur de l'énergie pourrait être particulièrement pertinente dans la mesure où, par le passé, tous ces pays subventionnaient l'énergie et où cette pratique a encore cours dans plusieurs d'entre eux.

29. Dans le cas de la réduction des émissions de gaz fluorés, on recourt le plus souvent à des instruments volontaires, réglementaires et fiscaux ou à une combinaison de ces instruments. Les accords volontaires étaient apparemment d'application courante dans les secteurs de l'énergie et de l'industrie. Leur utilisation s'était révélée efficace dans certains cas, par exemple aux Pays-Bas, mais il semble que leurs résultats soient généralement en deçà des réductions d'émissions escomptées en raison de problèmes associés à leur suivi.

30. En mettant en place un cadre commun de notification des politiques et mesures correspondant aux "meilleures pratiques", on pourrait intensifier la communication de l'information et l'apprentissage sur les traces des autres Parties et rendre plus transparente l'évaluation des politiques et mesures. On a relevé que, dans leur partie concernant les politiques et mesures, les nouvelles directives pour l'établissement des communications nationales qui avaient été adoptées par la Conférence des Parties à sa cinquième session pouvaient être utilisées comme outil de mise en commun de l'information. Toutefois, ces directives ne mentionnent pas expressément les "bonnes pratiques". On pourrait envisager de compléter ces instructions dans des instances appropriées, par exemple à l'occasion de l'examen des articles 5, 7 et 8 du Protocole de Kyoto qui porte, notamment, sur certains critères et indicateurs d'évaluation, et faire rapport sur ces adjonctions avant 2005.

31. Pour certains, le transfert de technologie était un important moyen d'encourager l'adoption de mesures de réduction des émissions de gaz à effet de serre dans les pays en développement, et plusieurs participants ont dit vouloir participer au renforcement des capacités des pays en développement et des pays à économie en transition. Les exposés détaillés et les déclarations qu'ont faites les pays en développement lors de l'Atelier ont confirmé que les pays développés n'avaient pas nécessairement toutes les réponses à la question des politiques et mesures et que l'échange d'informations et la mise en commun des données d'expérience bénéficieraient d'une participation plus active des pays en développement. Il est apparu également que certains pays en développement prenaient des mesures efficaces pour s'attaquer aux effets des changements climatiques. Les pays à économie en transition ont un grand potentiel d'économie d'énergie et de réduction des émissions qui pourrait être réalisé par divers moyens, notamment en menant des activités destinées à renforcer les capacités (sensibilisation du public et consolidation des institutions, par exemple).

B. Questions sectorielles et exemples de politiques et mesures correspondant aux "meilleures pratiques"

32. La plupart des solutions économiques qui ont été recherchées, et apportées, aux problèmes posés par les changements climatiques ont visé le secteur de l'énergie, et ont consisté notamment à améliorer l'efficacité énergétique. La libéralisation et l'effort de réforme des marchés de

l'énergie ont été cités comme exemples de "bonnes pratiques" dans le secteur, notamment au Royaume-Uni. L'exploitation de sources d'énergie renouvelables et l'amélioration de l'efficacité énergétique du secteur de l'industrie, du secteur des ménages et du secteur commercial étaient aussi d'importants domaines d'intervention des autorités, particulièrement en association avec des "bonnes pratiques". Malgré leur coût élevé par rapport à celui des sources d'énergie traditionnelles, les sources renouvelables font pratiquement l'unanimité. On est également favorable à la production combinée de chaleur et d'électricité et, dans certains pays, à l'énergie nucléaire.

33. La notion de "meilleures pratiques" dans le secteur de la production et de la transformation de l'énergie a été rattachée à plusieurs approches novatrices et globales. Le Danemark, par exemple, figure parmi les pays qui ont mis sur pied, et se préparent à lancer, un marché global de certificats, dont des certificats "verts" qualifiant la production d'électricité à partir de sources renouvelables, dans le cadre d'une réforme "verte" de l'électricité. Le but de l'opération est de doubler la part de l'électricité produite à partir de sources renouvelables, cette proportion devant passer à 20 % d'ici à 2003. Ce marché devrait gagner le niveau régional, un programme pilote mettant en jeu cinq États membres de la Communauté européenne devant être lancé sous peu.

34. Dans le cadre de sa stratégie de réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'Australie entreprend d'intégrer le principe des "meilleures pratiques" dans la production d'électricité à partir de combustibles fossiles et de réduire la quantité des gaz à effet de serre émis par le secteur de l'énergie. Des critères de performance ont été fixés pour chaque installation de production et la performance des centrales est contrôlée par une tierce partie au moins une fois tous les cinq ans. Cependant, l'emplacement des centrales a été considéré comme étant un exemple de circonstances locales qui peut influencer sur les "meilleures pratiques" dans la mesure où la performance des installations s'en est ressentie.

35. En s'appuyant sur un exemple, l'Égypte a montré comment on pouvait concilier les objectifs des mesures d'atténuation des changements climatiques avec les impératifs du développement durable. Suite à une analyse exhaustive du secteur de la production d'énergie, plusieurs mesures ont été prises dans le cadre d'une stratégie nationale de l'énergie et de l'environnement ayant pour effet de réduire les émissions de gaz à effet de serre : élimination progressive des subventions dans le secteur, promotion des sources d'énergie renouvelables, amélioration de l'efficacité énergétique, restructuration du secteur de l'électricité et coopération régionale.

36. Aux Pays-Bas, les accords de longue durée conclus volontairement entre l'industrie et le Gouvernement devraient autoriser une amélioration de 20 % de l'efficacité énergétique entre 1989 et 2000. Les secteurs industriels concernés par ces accords font rapport chaque année sur les résultats du contrôle de l'efficacité énergétique. L'Organisation néerlandaise de l'énergie et de l'environnement (NOVEM) facilite l'opération par une contribution essentielle : elle finance toute une gamme d'options, aide à dresser des plans pour les différentes compagnies et contribue aux activités de surveillance et de recherche-développement. La crédibilité des accords volontaires repose sur un bon suivi de leur mise en œuvre. On envisage, dans une étape suivante, de procéder à une analyse comparative de l'efficacité énergétique.

37. Pour que les politiques et mesures dans le secteur des transports, le secteur des ménages et le secteur commercial correspondent aux "bonnes pratiques", il fallait, selon les participants, influencer sur la structure des mesures d'incitation à l'intention des consommateurs et des producteurs de façon à permettre à ceux-ci de satisfaire leurs besoins de manière optimale aux plans de l'énergie et de l'économie, selon les perspectives du marché et les circonstances nationales. Cet objectif vaut également pour d'autres secteurs.

38. Selon plusieurs pays, plusieurs méthodes de formulation des politiques et mesures ont donné de bons résultats dans le secteur des transports, le secteur des ménages et le secteur commercial. Grâce à l'utilisation de données historiques empiriques, on a pu estimer de façon plus précise l'efficacité des politiques et mesures prévues, comme l'illustre l'évaluation, aux États-Unis, des avantages nets de l'adoption de normes d'efficacité des combustibles. De même, le transfert de mesures concluantes d'un secteur à un autre - par exemple, l'application des enseignements tirés de l'étiquetage des appareils au programme d'étiquetage des véhicules qui se poursuit actuellement au Danemark - s'est révélé être une stratégie utile. Parmi d'autres approches efficaces, on a cité l'analyse comparative de l'efficacité par référence à des objectifs correspondant au produit qui, dans chaque classe, affiche l'efficacité énergétique la plus élevée (c'est notamment le cas du programme japonais "Top Runner", ou produit vedette). Plusieurs pays ont jugé fructueux les programmes de partenariat entre les différentes parties intéressées : c'est notamment le cas aux États-Unis, où le programme "Building America" de promotion de ménages économes permet, grâce à un partenariat entre le secteur privé et le secteur public, une meilleure acceptation des mesures par le grand public, contribue à leur rentabilité, à leur souplesse et à leur adaptabilité et facilite la rétroaction.

39. On dispose depuis une date récente de quelques exemples de politiques et mesures correspondant aux "bonnes pratiques" pour les émissions de gaz autres que le CO₂ provenant des secteurs de l'énergie, de l'industrie, de l'agriculture, de la foresterie et des déchets, même si le dioxyde de carbone et les autres secteurs sont mieux documentés. Le fait qu'aucune communication n'ait été présentée sur les politiques et mesures dans l'agriculture et la foresterie ne signifie pas qu'il n'existe aucune bonne pratique dans ces domaines. Selon certains, le piégeage du carbone devrait être examiné dans le cadre du débat sur les "meilleures pratiques" et on a mentionné les travaux en cours sur ces questions dans diverses instances, par exemple le GIEC et le Forum du G8 "Environmental Futures 2000".

C. Questions méthodologiques liées aux politiques et mesures correspondant aux "meilleures pratiques" et utilisation d'indicateurs

40. Lorsque l'on définit la manière de sélectionner, de suivre et d'évaluer les politiques et mesures correspondant aux "bonnes pratiques", il faut faire une place particulière à la synergie entre les politiques. En raison de cette interaction et du fait qu'il arrive souvent que des mesures diverses influent sur un seul produit, il n'est pas toujours possible d'évaluer l'effet de "bonnes pratiques" particulières. En outre, le processus peut mettre en jeu plusieurs intervenants et les changements de comportement pourraient peser sur le produit, mais ces effets sont difficiles à saisir. Ces synergies lancent de nouveaux défis à la coordination institutionnelle ainsi qu'à l'évaluation de ces politiques. En outre, il importe de se doter de la capacité analytique nécessaire pour mesurer ou modéliser la totalité des retombées et des avantages d'une politique ou d'un groupe de politiques données correspondant à une "bonne pratique".

41. On a insisté sur la nécessité d'appliquer, lors de l'évaluation de la performance d'une politique ou d'un programme donné, des méthodes correspondant précisément aux politiques en question, notamment l'évaluation a priori et l'évaluation a posteriori. En procédant ainsi, on contribuerait non seulement à aligner les politiques sur les objectifs fixés, mais aussi à dégager la performance de certains marchés technologiques et des différents programmes.

42. On a examiné dans le détail l'utilisation d'indicateurs économiques, énergétiques et environnementaux parmi les outils permettant de sélectionner, de suivre et d'évaluer les politiques et mesures correspondant aux "bonnes pratiques". Les pays ont appliqué des ensembles d'indicateurs - agrégés ou désagrégés - différents pour des objectifs différents dans des domaines d'intervention différents, dont la formulation et la mise en œuvre des politiques en matière d'énergie et d'environnement. D'après les résultats obtenus à ce jour, il semble que les indicateurs désagrégés soient plus utiles à la définition des orientations à l'échelle nationale, notamment pour le suivi et l'évaluation des politiques, que les indicateurs macroéconomiques agrégés. Les indicateurs désagrégés pourraient peut-être servir à comparer l'utilisation de l'énergie par les différents pays et les émissions de gaz à effet de serre qui lui sont associés, mais cette comparaison devrait être faite avec précaution. Toutefois, l'application, au niveau international, d'indicateurs au suivi et à l'évaluation des politiques de réduction des émissions de gaz à effet de serre est un domaine nouveau. Les participants ont été partagés sur cette question et ont souligné le fait qu'il restait encore beaucoup à faire pour que l'utilisation d'indicateurs dans un contexte international livre des résultats fiables.

43. Avec la pratique, il semble que l'utilisation d'indicateurs puisse améliorer sensiblement la capacité des pays d'évaluer l'effet d'une combinaison de politiques et de mesures sur un produit précis, par exemple l'effet des taxes, mesures d'incitation et accords volontaires sur l'efficacité des véhicules. À un niveau plus global, c'est-à-dire aux niveaux sectoriel et national, l'inventaire des émissions semble être l'outil indiqué pour démontrer la conformité des émissions sectorielles et nationales aux objectifs fixés.

44. Les indicateurs sont apparemment un instrument utile lorsqu'il s'agit de fixer les objectifs nationaux et sectoriels des politiques et de suivre la mise en œuvre de ces dernières. Ce suivi peut livrer des informations utiles sur les chances d'obtenir les effets escomptés par l'application de ces politiques. On peut aussi se servir d'indicateurs pour montrer dans quelle mesure les pays visés à l'annexe I démontrent qu'ils auront accompli en 2005 des progrès dans l'exécution de leurs engagements au titre du Protocole de Kyoto (art. 3.2). Les pays en développement pourraient utiliser des indicateurs dans les domaines de l'évaluation de l'impact, sur l'environnement, de la consommation d'énergie et de l'application du mécanisme pour un développement propre, en application du Protocole de Kyoto. En matière de surveillance, les résultats des différentes politiques diffèrent selon le pays; cette caractéristique est difficile à apprécier à l'aide des seuls indicateurs et doit être complétée par d'autres démarches, par exemple les méthodes correspondant précisément aux politiques évoquées au paragraphe 41 ci-dessus.

45. La nécessité d'améliorer la qualité et la comparabilité des données ainsi que la transparence des méthodes a été établie. Une fois cette condition satisfaite, on pourrait mieux comprendre les évaluations des politiques et des mesures par les différents pays et obtenir des évaluations plus comparables. L'échange de données d'expérience et l'établissement d'une politique en matière de changements climatiques s'en trouveraient facilités, tout comme la solution de certaines des difficultés qui surgissent lorsqu'il s'agit d'étudier les répercussions et les avantages secondaires

de certaines politiques. Cette amélioration permettrait aussi d'appliquer les indicateurs au suivi et à l'évaluation de l'efficacité des politiques d'atténuation des changements climatiques.

D. Solutions possibles pour faire avancer les travaux sur les politiques et mesures

46. La mise en commun de l'information et l'échange des données d'expérience sur les politiques et mesures sont essentiels à la coopération entre les pays ainsi qu'à l'efficacité, individuelle ou conjuguée, de leurs politiques et mesures. On a semblé favorable au lancement d'un processus périodique de mise en commun des données d'expérience et d'échange d'informations, notamment par des ateliers ou d'autres réunions, afin que chaque pays puisse bénéficier de ce que d'autres pays considèrent comme des exemples réussis de politiques et de mesures correspondant aux "meilleures pratiques". Ce processus devrait être cohérent et transparent. On pourrait, à cet effet, créer un mécanisme de liaison et une base de données sur les "bonnes pratiques" ou "meilleures pratiques", qui serait accessible à tous les pays. Ce processus pourrait bénéficier d'une participation active des pays non visés à l'annexe I.

47. Les organisations internationales ayant l'expérience voulue, notamment l'AIE, l'OCDE, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), pourraient fournir un appui méthodologique à ce processus et à ces ateliers.

48. Les thèmes des futures réunions pourraient être, parmi d'autres : politiques et mesures correspondant aux "meilleures pratiques" dans les secteurs qui ont été examinés dans le cadre du présent atelier, y compris ceux qui ne l'ont pas été suffisamment (l'agriculture et la foresterie, notamment); établissement de critères-cadres permettant de définir la notion de "bonnes pratiques"; application d'indicateurs et d'autres méthodes - dont des approches correspondant précisément aux politiques - de sélection, de suivi et d'évaluation des politiques et mesures correspondant aux "bonnes pratiques" aux niveaux national et international; modalités de projection des émissions; et accès à des données de qualité et cohérentes.

49. En ce qui concerne en particulier la mise en commun des informations sur les gaz fluorés, on a été d'avis qu'il fallait trouver le moyen de rassembler les données existantes afin d'en faciliter l'accès. À cet égard, il faudrait aussi déceler les lacunes qui pourraient exister au niveau de la collecte des données et définir les liens qu'il faudrait peut-être établir avec le Protocole de Montréal. Il faudra aussi pousser plus avant la recherche-développement sur les technologies nouvelles et les produits pouvant se substituer aux gaz fluorés.

50. On a jugé qu'il fallait définir avec plus de précision les notions de politiques et mesures correspondants aux "meilleures pratiques" ou aux "bonnes pratiques" ainsi que le cadre analytique et le contexte qui seraient le mieux adaptés à l'examen de ces pratiques. À ce stade, on pourrait aussi examiner les méthodes d'évaluation des "bonnes pratiques" ou des "meilleures pratiques" au niveau national ainsi que les moyens d'exploiter ces méthodes et, le cas échéant, de les étendre au niveau international. On pourrait aller jusqu'à affiner les critères qui caractérisent les "bonnes pratiques" afin que les pays puissent mieux comprendre pourquoi une politique donnée a été jugée meilleure que d'autres, tout en rendant ces pratiques plus comparables. Pour ce qui est des moyens d'intervention, on s'est déclaré favorable à des travaux plus poussés et à une mise en commun des données d'expérience sur l'utilisation des mécanismes du marché, dont les taxes et l'échange des droits d'émission, entre autres éléments de la panoplie réglementaire

nationale. Une analyse plus poussée de ces questions serait très utile étant donné qu'à l'heure actuelle de nombreux pays se dotent de politiques centrées sur le climat en utilisant essentiellement les instruments du marché de ce type, tandis que les politiques qui, par le passé, avaient des incidences sur les émissions de gaz à effet de serre n'étaient pas focalisées sur le climat.

51. Il faudra améliorer les données, les méthodes et la capacité analytique dont disposent les pays pour sélectionner, suivre et évaluer les politiques et mesures, notamment celles qui correspondent aux "meilleures pratiques", et pour permettre un échange d'informations plus fructueux sur les politiques et mesures afin de reproduire ces pratiques ailleurs. Cette constatation vaut pour tous les secteurs, mais elle intéresse tout particulièrement les gaz fluorés dans la mesure où les pays en sont aux tous premiers stades de l'élaboration des politiques dans ce domaine.

52. On pourrait peut-être étudier les domaines où une coopération régionale ou internationale pourrait être bénéfique et offrir une valeur ajoutée et où les "bonnes pratiques" pourraient être identifiées. On pourrait citer, à titre d'exemple de ces domaines éventuels : l'application d'une taxe internationale sur l'aviation; l'élimination des obstacles à la réduction des émissions provenant de secteurs communs à tous les pays et qui pourraient être traités de manière analogue ou coordonnée; la réduction des émissions de gaz fluorés par des accords volontaires; l'optimisation de la construction et du chauffage des bâtiments dans les pays froids; l'optimisation de la construction et de la climatisation des bâtiments dans les pays chauds; l'amélioration de l'efficacité énergétique des appareils ménagers; la réduction de la consommation de carburant par les véhicules neufs; un aménagement du territoire conçu pour réduire les trajets pendulaires; et l'utilisation de sources d'énergie renouvelables pour l'électrification des zones rurales.

Annexe

PROGRAMME DE L'ATELIER

Première journée : mardi 11 avril 2000

Matin (10 heures – 13 heures)

**SÉANCE PLÉNIÈRE
(avec exposés)**

Allocutions de bienvenue

M. Svend Auken, Ministre danois de l'environnement et de l'énergie et
Mme Dominique Voynet, Ministre française de l'environnement

Objectifs de l'Atelier

Mme Claire Parker (Convention-cadre des Nations Unies sur les changements
climatiques)

Les politiques et mesures en tant qu'outils permettant d'atteindre les objectifs de la
Convention et du Protocole de Kyoto

M. Bert Metz (GIEC)

Interventions face aux changements climatiques :

Politiques et mesures correspondant aux "bonnes pratiques"

M. Jonathan Pershing (AIE et OCDE)

Principales conclusions du Forum du G8 "Environmental Futures 2000" sur les
meilleures pratiques nationales face aux changements climatiques dans les pays
du G8, tenu au Japon en février 2000

M. Ryutaro Yatsu (Japon)

Après-midi (14 heures – 18 heures)

**SÉANCES PARALLÈLES SUR LES PROGRAMMES NATIONAUX
ET LES QUESTIONS INTERSECTORIELLES
(avec exposés)**

PROGRAMMES NATIONAUX

Le programme du Royaume-Uni dans le domaine des changements climatiques et
exemples de meilleures pratiques

Mme Gabrielle Edwards (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)

Politiques et mesures correspondant aux meilleures pratiques en Pologne

M. Maciej Sadowski (Pologne)

Politiques et mesures correspondant aux bonnes pratiques pour lutter contre les effets des changements climatiques compte tenu des circonstances nationales
M. John Lowe (Canada)

Programme australien de réduction des émissions de gaz à effet de serre
Mme Gwen Andrews (Australie)

Politiques et mesures correspondant aux meilleures pratiques dans la République de Bulgarie
Mme Daniela I. Stoytcheva (Bulgarie)

Cadre législatif et mécanisme de coordination
M. Ryutaro Yatsu (Japon)

QUESTIONS INTERSECTORIELLES

Politiques et mesures communes et coordonnées de l'Union européenne :
Vers de meilleures pratiques
Mme Marianne Wenning (Commission européenne)

Application de l'article 2.1 a) v) du Protocole de Kyoto
M. Mohammed Al Sabban (Arabie saoudite)

Mesures prises dans les secteurs brésiliens de l'énergie et des transports qui contribuent à l'objectif premier de la Convention
M. Haroldo de Oliveira Machado Filho (Brésil)

Taxes sur le CO₂ et échange interne de droits d'émission en Norvège
M. Peer Stiansen (Norvège)

Les politiques et mesures correspondant aux meilleures pratiques pour réduire les émissions nationales de gaz à effet de serre vues par une ONG
Mme Kimiko Hirata (Climate Action Network)

Deuxième journée : mercredi 12 avril 2000

Matin (9 heures – 13 heures)

SÉANCES PARALLÈLES DE GROUPES DE TRAVAIL, PAR SECTEUR
(avec exposés)

POLITIQUES ET MESURES CORRESPONDANT AUX MEILLEURES PRATIQUES POUR RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE CO₂ PROVENANT DES SECTEURS DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIE ET DE L'INDUSTRIE

Politiques correspondant aux meilleures pratiques dans le secteur de la production d'énergie :
Les enseignements tirés de l'expérience des pays membres de l'OCDE
M. Gene McGlynn (OCDE)

Le marché "vert" de l'électricité au Danemark :
Contingents, certificats et commerce international
M. Ole Odgaard (Danemark)

Normes d'efficacité dans la production d'électricité en Australie
Mme Gwen Andrews (Australie)

Les conditions de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques et mesures
correspondant aux "meilleures pratiques" dans le secteur industriel aux États-Unis
M. Jeff Dowd (Etats-Unis)

Amélioration de 20 % de l'efficacité énergétique dans l'industrie :
Les raisons du succès des accords de longue durée conclus aux Pays-Bas
M. Okko van Aardenne (Pays-Bas)

Le programme irlandais d'auto-audit
Mme Majella Kelleher (Irlande)

Réduction des émissions de CO₂ associée à une augmentation de l'efficacité
énergétique dans le secteur égyptien de l'énergie
M. Maher Aziz Bedrous (Égypte)

**POLITIQUES ET MESURES CORRESPONDANT AUX MEILLEURES
PRATIQUES POUR RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE CO₂ PROVENANT DU
SECTEUR DES TRANSPORTS, DU SECTEUR DES MÉNAGES ET DU
SECTEUR COMMERCIAL**

Tendances et possibilités de réduction des émissions de CO₂ dans le secteurs des
transports, le secteur des ménages et le secteur commercial
MM. Lew Fulton et Fridtjof Unander (AIE)

Politiques et mesures dans le secteur des transports au Japon
M. Jotaro Horiuchi (Japon)

Politiques et mesures intéressant les transports :
L'expérience des États-Unis
M. Kevin Green (États-Unis)

Raisons pour lesquelles l'étiquetage est une bonne mesure de réduction des émissions
de CO₂ dans le secteur des transports
Mme Britt Wendelboe (Danemark)

Examen des politiques et mesures correspondant aux meilleures pratiques dans le
secteur du bâtiment aux États-Unis
M. James R. Powell (États-Unis)

Le programme "Top Runner" (produit vedette)
M. Jun Arima (Japon)

POLITIQUES ET MESURES CORRESPONDANT AUX MEILLEURES PRATIQUES POUR RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ AUTRES QUE LE CO₂ PROVENANT DES SECTEURS DE L'ÉNERGIE, DE L'INDUSTRIE, DE L'AGRICULTURE, DE LA FORESTERIE ET DES DÉCHETS

Vers des politiques et mesures correspondant aux meilleures pratiques pour prévenir ou réduire les émissions de HFC, PFC et SF₆

M. Leo Meyer (Pays-Bas)

Proposition danoise de maîtrise des émissions de trois gaz industriels : les HFC, les PFC et le SF₆

M. Frank Jensen (Danemark)

Approches volontaires de la réduction des émissions de fluorocarbures et de méthane aux États-Unis

Mmes Sally Rand et Dina Kruger (États-Unis)

Réduction des émissions de N₂O et SF₆ en France

M. Christophe Ewald (France)

Gestion des déchets en Autriche – Effets de la réglementation de la mise en décharge sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre

M. Christopher Lamport (Autriche)

Après-midi (14 heures – 18 heures)

**SÉANCES PARALLÈLES DE GROUPES DE TRAVAIL SUR LES ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES DES MEILLEURES PRATIQUES
(Avec exposés)**

INDICATEURS UTILISÉS DANS L'ÉVALUATION DES POLITIQUES ET MESURES; APPLICABILITÉ DES INDICATEURS AGRÉGÉS ET DÉSAGRÉGÉS EXISTANTS

Activités de l'AIE dans le domaine des indicateurs de l'énergie : applications depuis la Conférence de Kyoto

M. Lee Schipper/AIE

Indicateurs de l'efficacité énergétique dans la région Asie-Pacifique :

Premiers efforts d'utilisation en tant que moyens d'intervention

M. Yonghun Jung (Centre de recherche sur l'énergie pour l'Asie et le Pacifique)

Effet des politiques d'efficacité énergétique :

Les enseignements tirés des indicateurs

MM. Didier Bosseboeuf et Bruno Lapillone (France)

Cadre méthodologique d'évaluation des politiques et mesures :

Le cas des sources d'énergie renouvelables, de la production combinée d'électricité et de chaleur et de l'efficacité énergétique au Portugal

Mme Júlia Seixas et Sandra Martinho (Portugal)

**ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES ET INSTITUTIONNELS DES
POLITIQUES ET MESURES CORRESPONDANT AUX MEILLEURES
PRATIQUES; MÉTHODES DE SÉLECTION, DE SUIVI ET
D'ÉVALUATION DES POLITIQUES ET MESURES, DONT
L'ÉVALUATION A PRIORI ET L'ÉVALUATION A POSTERIORI**

Application du Protocole sur l'efficacité énergétique et les questions d'environnement
connexes de la Charte de l'énergie :

Vers les objectifs du Protocole de Kyoto

M. Tudor Constantinescu (Secrétariat de la Charte de l'énergie)

Applications du programme danois de taxation des émissions de CO₂ provenant de
l'industrie et du secteur commercial et évaluation de ce programme

Mme Lisbeth Nielsen (Danemark)

Évaluation a posteriori des mesures dans le domaine de l'énergie en Suisse

M. Thomas Bürki (Suisse)

Politiques et mesures dans la Fédération de Russie

M. Valery Sedyakin (Fédération de Russie)

Politique néerlandaise face aux changements climatiques :

Analyse et sélection

Mme Merrilee Bonney (Pays-Bas)

Résultats concrets de l'audit de BP-Amoco et processus de vérification des émissions
de gaz à effet de serre

Mme Susie Baverstock (BP-Amoco)

Cadre stratégique de quantification, de suivi, d'évaluation et de notification des
réductions locales des émissions de gaz à effet de serre

Mme Virginia Sonntag-O'Brien

(Conseil international pour les initiatives locales en matière d'environnement)

Troisième journée : jeudi 13 avril 2000

Matin (9 heures – midi)

SÉANCE PLÉNIÈRE

Présentation et examen des rapports des présidents des groupes de travail

Après-midi (13 heures – 16 heures)

SÉANCE PLÉNIÈRE ET CLÔTURE

Réunion-débat de conclusion sur les enseignements tirés et les perspectives d'avenir

Clôture
